

Lundi 18 janvier 2021 à 20h00

**Elus présents :** Thomas BELLEIL, Nadine BINETRUY-MEYER, David CHABASSIER, David CONTAMINE, Sébastien DECLÉ, Aurélie DELACOTE, Jennifer EYSSARTIER, Geneviève FALLEAU, Sylvette FORT, Sophie MARY, Philippe MOUSSEAU, Martine PERTUIS, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL.

**Elu absent :** Albert POUMEAUD (procuration à Jean-Louis PUJOLS).

**Public :** -

**Secrétaire de Mairie :** Sandrine DELTEIL

**Secrétaire de séance :** Elodie REBEYROL

En préambule de réunion, Monsieur le Maire présente ses meilleurs vœux aux élus et fait lecture des délibérations prises au précédent Conseil municipal. Il propose ensuite de démarrer la séance sur les points suivants à l'ordre du jour.

## ENTRETIEN ET TRAVAUX SUR HAUTEFORT - SAINT AGNAN :

- Des travaux au **Groupe scolaire** sont en cours pour la création de places supplémentaires de stationnement et d'un escalier menant directement à la rue Bertran de Born. A ce titre, les élus sont sollicités pour trouver un nom au Passage de l'école.
- La prochaine réunion de chantier sur les travaux du bourg mettra un point d'honneur à refaire la route principale.
- Il est prévu de poursuivre la liaison piétonne jusqu'à la **Plaine des Sports** en aménageant le passage d'Intermarché.
- La pose de poteaux sur la route des 3 ponts est prévue par la Société SPIE pour l'acheminement de la fibre. Les élus s'opposent formellement à cette implantation étant donné que la Commune procède depuis de nombreuses années à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.
- Suite à l'audit énergétique du SDE24, les élus sont informés des demandes de subvention en cours pour la réalisation de travaux au **Groupe scolaire** sur l'isolation des murs par l'extérieur et sur l'installation d'un réseau thermique de chauffage.

## ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

- Concernant l'offre de location : il est envisagé de créer des logements supplémentaires à **La Grange Neuve** (ancienne Gendarmerie) en transformant le T3 disponible en deux appartements, puis au **Presbytère** en aménageant les étages. Les élus sont informés du départ d'une locataire au **Logis du Parc** et de la disponibilité d'un logement T4. Les élus valident à l'unanimité la **Délibération n°2021-03** de non révision des loyers au Logis du Parc pour les 2 logements T3 de 425 euros et les 2 logements T4 de 475 euros, avec un forfait de 50 euros mensuels de charges. Cette délibération concerne aussi tous les locataires non professionnels ayant un loyer supérieur à 400 euros qui ne seront pas revalorisés au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- Le Préfet a informé la Commune du transfert de la Licence IV du Méloko en Gironde.
- La **Délibération n°2021-05** concernant la campagne de mobilisation du Mécénat populaire de la Fondation du Patrimoine est adoptée à l'unanimité des élus pour organiser une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises et permettre à la Commune d'obtenir des fonds pour diminuer le coût des travaux de restauration de l'aile Est de l'**Hôtel Dieu**.
- M. le Maire fait lecture de la convention de partenariat avec la Communauté de communes sur la mise en place du circuit de géocaching Terra Aventura à Hautefort : cette **Délibération n°2021-04** est approuvée à l'unanimité des élus.
- Les élus valident à l'unanimité la **Délibération n°2021-01** portant le montant du Contingent incendie du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) à 26 210 euros au titre de l'année 2021.
- Dans le cadre de la gestion de l'Assainissement collectif, les élus approuvent à l'unanimité la **Délibération n°2021-02** de renouvellement de la convention avec la Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort pour que la Commune soit remboursée des frais de personnel et de matériel, à hauteur de 8 259,20 euros pour 356 heures/an.
- Concernant la gestion de l'**Etang du coucou**, la Commune a un bail emphytéotique avec la Famille De Benoist et la Fondation du Château jusqu'au 31/12/2034. Le bail commercial actuel avec la SARL Moulin de Lilou, gestionnaire de l'Etang du Coucou, prendra fin au 1<sup>er</sup> mars 2024. Dans ces conditions, il est proposé de lier le bail commercial sur la même durée que le bail emphytéotique. Le Maire fait lecture du courrier de la SARL Moulin de Lilou présentant ses projets d'aménagement, dont l'installation d'une aire de jeux (poney, snack, ...) et l'aménagement du parcours sportif. Le Conseil municipal accepte à la majorité des élus la **Délibération n°2021-10** sur la prorogation du bail commercial jusqu'au terme du bail emphytéotique et la désignation du Notaire, Maître Bouet, pour dresser cet avenant. Il est à noter qu'Aurélie Delacôte n'a pas participé au vote.
- **Elodie REBEYROL** expose en séance les rencontres économiques du mois autour du projet d'extension du Tabac Presse et de vente des échoppes Rue Bertran de Born, du renouvellement du bail de l'Etang du coucou et des demandes de subventions.

## ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES :

- Les nouveaux horaires d'ouverture de la **Bibliothèque** sont actés en séance à l'unanimité des élus : **Délibération n°2021-07**. Lundi 10h00-12h30, Mardi 14h00-17h30, Mercredi 10h00-12h30/14h00-17h30, Samedi 10h00-12h30. Un projet de drive et d'aménagement extérieur est en cours.
- Le Centre de Loisirs de Badefols d'Ans, aménagé dans l'ancienne école, a fait l'objet d'une réception des travaux pour clôturer le chantier dans la perspective d'ouvrir aux vacances scolaires de février 2021.
- Concernant **La Chartreuse** : un avis favorable a été émis par la Commission de Sécurité sur la réouverture du bâtiment transformé en espace de vie sociale et culturelle et de location aux particuliers avec hébergement collectif. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des élus la **Délibération n°2021-08** sur la mise à disposition à titre gratuit aux associations de la salle d'animation et du foyer pour les activités hebdomadaires uniquement. Les réunions des associations se tiendront dans la salle des associations à **La Grange Neuve**. La projection des tarifs de location du bâtiment de La Chartreuse et des tarifs de nuitée pour la partie hébergement est exposée en séance : une Commission est programmée pour finaliser la réflexion sur les tarifs à présenter au prochain Conseil municipal.
- **Elodie REBEYROL** fait état du dépôt du dossier de candidature des Petites Cités de Caractère et de l'organisation de la saison 2021 du Musée d'Histoire de la Médecine.

## PERSONNEL COMMUNAL :

- Une offre d'emploi va être publiée pour le recrutement d'un poste au **Groupe scolaire** suite à la volonté de Mme Pierrette MADRONNET du non renouvellement de son contrat fin février 2021.
- Il est acté en séance à l'unanimité des élus la **Délibération n°2021-09** pour proroger d'un an la convention d'adhésion des Collectivités et Etablissements publics au Pôle Santé et Sécurité au travail pour le personnel communal.

## VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE, FOIRE ET MARCHÉS, ÉVÉNEMENTS :

- Au **Groupe scolaire**, une salle de motricité sera aménagée au 2<sup>ème</sup> étage, ainsi que des sanitaires dans le local de la Garderie.
- Une réflexion est en cours pour revoir l'organisation de la Garderie avec le protocole sanitaire en place et en se rapprochant de l'avis de l'Inspectrice académique.

- A la demande des communes de Génis et Cherveix Cubas, un projet de regroupement scolaire en Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) est à l'étude. A ce jour, le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Hautefort totalise 98 élèves. Une réunion se tient le 26 janvier 2021 sur ce projet.
- Il est proposé de clôturer le budget Régie Transport scolaire avec un excédent en investissement de 37 571,09 euros et de le transférer vers le Budget principal : cette **Délibération n°2021-06** est adoptée à l'unanimité des élus.
- **Philippe MOUSSEAU** propose une nouvelle organisation des horaires de la Garderie conformément à la réglementation du protocole sanitaire sur la journée, sur la pause méridienne et pendant les temps de garderie du matin et du soir. Il précise que les travaux d'aménagement de salle de motricité au 2<sup>ème</sup> étage prévoient l'installation de barres de sécurité aux fenêtres.
- Concernant le menu de la Cantine scolaire : il continue à intégrer des produits locaux (légumes, pain, poulet...).
- Concernant les **Foires et Marchés** : les forains sont beaucoup moins nombreux en basse saison, mais souhaitent toujours maintenir leur présence dès que possible.

#### **INFORMATION ET COMMUNICATION :**

- **Sylvette FORT** remercie les élus de la distribution du **BIM**, Bulletin d'informations trimestrielles. Il est précisé que l'Etat Civil n'est plus diffusé car ce n'est plus légal dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Elle rappelle l'importance de compléter le questionnaire du SMD3 pour la **Collecte des déchets** : à défaut, le forfait maximal sera appliqué aux foyers.
- Suite aux travaux de réfection du **Cimetière** de Saint-Agnan : sur les 17 places récupérées, 6 places ont été retenues. Le montant des travaux s'élève à 8 900 euros.

La séance est levée à 23 h 20.